

# AVIS SUR LE RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA RÉGION RÉUNION SUR L'ANNÉE 2020

28 JUILLET 2021

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS DU BUREAU PAR DÉLÉGATION  
DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 17 FÉVRIER 2021



Développé en collaboration avec TROLLBÄCK + COMPANY | TheGlobalGoals@trollback.com | +1 212 529 1010  
Pour toute question concernant l'utilisation, merci de contacter : [dpa@campagnesun.org](mailto:dpa@campagnesun.org)

OUVRIR LA VOIE, ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE

CESER  
ÎLE DE LA RÉUNION







# ADER COMMISSION AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE RÉGIONAL

**A**u regard du contexte de crise sanitaire et des enjeux qui en découlent, le CESER partage la **nécessité d'un changement de paradigme** dans lequel le Conseil régional a un rôle central. Il partage également la conclusion du Conseil régional sur le besoin de **mieux concilier** à l'avenir, dans une vision transversale, **l'ensemble des 5 finalités** et notamment le développement personnel, culturel et solidaire de La Réunion (finalités 3 et 4) et la préservation de l'environnement, la lutte contre le changement climatique et la consommation responsable (finalités 1, 2 et 5).

Le CESER note les effets plutôt positifs sur la cohésion sociale et l'épanouissement de tous les êtres humains et les effets moins marqués ou négatifs notamment sur les modes de production et de consommation responsables. Concernant la politique régionale pour la lutte contre le changement climatique et pour la préservation de la biodiversité, des ressources et milieux, le CESER constate les effets neutres des actions réalisées. Il salue toutefois les initiatives prises en la matière, comme la **création de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)**. Enfin, le CESER souligne la fragilité des actions et mesures à entreprendre au vu des répercussions qu'elles peuvent engendrer notamment sur l'émission de gaz à effet de serre (GES).

Sur le **cadre méthodologique**, le CESER salue, comme il l'avait précédemment préconisé<sup>1</sup>, **l'identification des actions régionales au regard des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD)** s'inscrivant ainsi dans une démarche globale et dans un cadre de référence mondial. Il note ainsi les efforts du Conseil régional pour apporter des réponses concrètes aux 17 ODD. A ce titre, le CESER invite le Conseil régional à **rejoindre le groupe de travail** du Comité Régional de l'Information Économique et Statistique de La Réunion (**CRIESR**) **dédié aux ODD** ayant vocation à dresser un bilan des 17 ODD sur les 25 dernières années à La Réunion.

De même, le CESER partage l'objectif du Conseil régional de faire de ce rapport un « **outil d'aide à la décision et à l'orientation** qui évalue les actions régionales au regard des 5 finalités du développement durable, destiné à la fois aux élus et administratifs ». Le CESER préconise aussi qu'il soit **utilisé en amont du vote du budget** pour appuyer les orientations budgétaires du Conseil régional, de manière à appréhender la gestion de ses activités et politiques dans une approche transversale de développement durable.

1. Avis du CESER sur le rapport « Situation en matière de développement durable de la région réunion pour l'exercice 2018 » - Assemblée plénière du 20 juin 2019.



# ADER COMMISSION AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE RÉGIONAL

Pour aller plus loin, le CESER suggère, sur le même modèle de « Neo Terra »<sup>2</sup> de la Région Nouvelle-Aquitaine, d'élaborer une **feuille de route régionale dédiée à la transition écologique**<sup>3</sup> pilotée par une **gouvernance partagée du développement durable** afin d'affirmer la **transversalité** dans les politiques publiques, de mettre en place des **coopérations** et un **plan d'actions** partagé selon des objectifs et un calendrier précis ainsi que des indicateurs d'évaluation et d'impact définis.

Le CESER regrette ainsi le **manque d'indicateurs de réalisation** dans ce rapport. Ceux-ci permettraient de « mesurer l'état d'avancement et les marges de progrès restants à effectuer, invitant en cela l'ensemble des parties prenantes à une mobilisation responsable »<sup>4</sup>. Pour cela, le CESER invite le Conseil régional à s'appuyer sur son rapport « Indicat'ter »<sup>5</sup>.

Enfin, le CESER rejoint le Conseil régional sur la nécessité d'une **appropriation par tous** de ce rapport, de manière à favoriser le concernement<sup>6</sup> de l'ensemble des parties prenantes (population, corps constitués, acteurs économiques etc.). Pour ce faire, il lui suggère d'organiser « une **consultation citoyenne**. Un tel exercice permettrait aussi une **sensibilisation aux enjeux écologiques, sociaux et économiques** et serait un encouragement vers la population pour s'engager dans une nouvelle dynamique territoriale »<sup>7</sup>.

2. <https://www.neo-terra.fr>

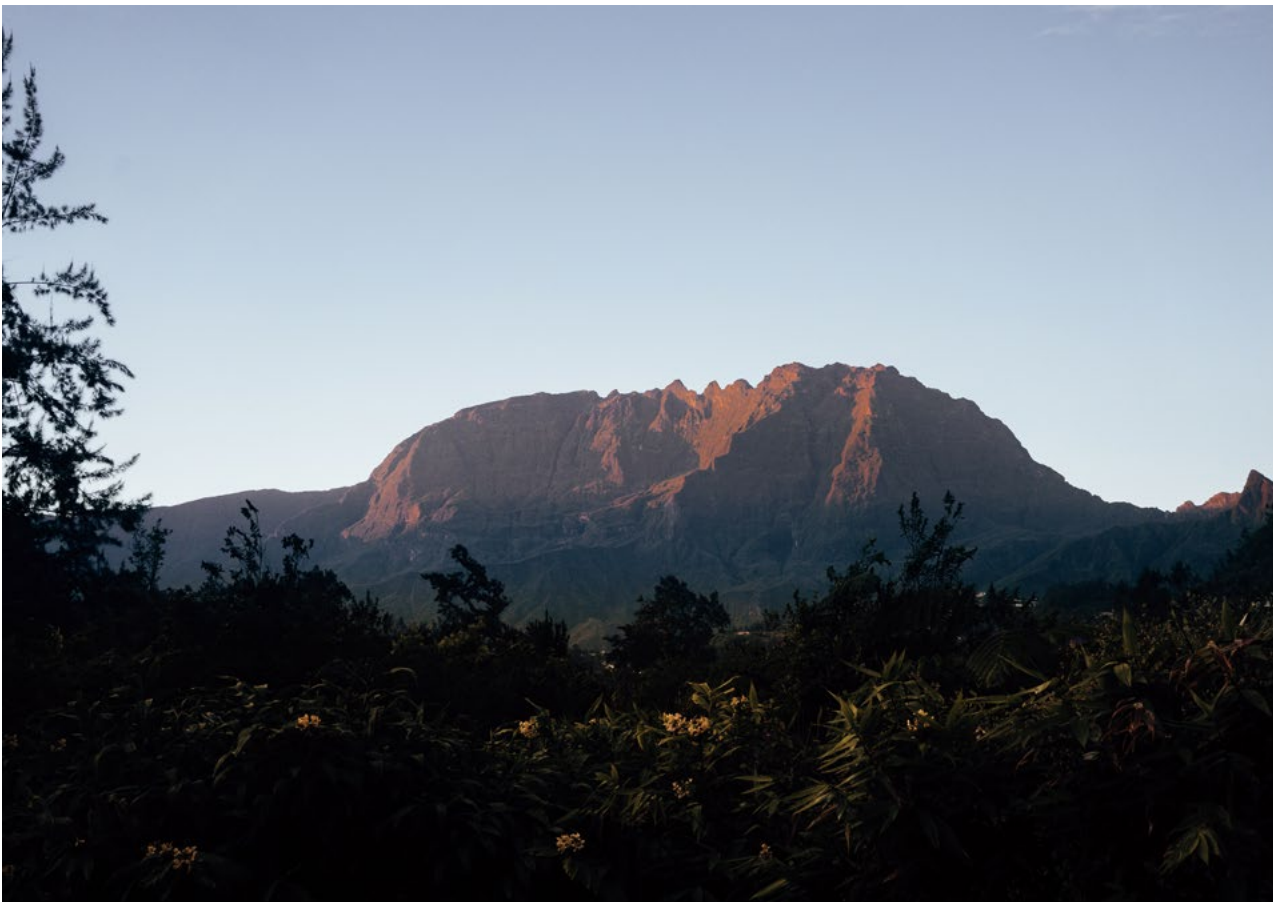
3. Avis du CESER, « Et maintenant, la voie des impossibles ? Panser le présent, penser demain » - 3 novembre 2020.

4. Avis du CESER sur le rapport « Situation en matière de développement durable de la région réunion pour l'exercice 2018 » - Assemblée plénière du 20 juin 2019.

5. Contribution du CESER « Les INDICAteurs de Transformation du TERRitoire : INDICAT'TER », – Assemblée plénière du 15 novembre 2019.

6. Contribution du CESER « Faire de La Réunion du Millénum un Territoire à citoyenneté positive et un Territoire de défi éducatif » - Bureau du 16 juillet 2020.

7. Avis du CESER, « Et maintenant, la voie des impossibles ? Panser le présent, penser demain » - 3 novembre 2020.



Crédits photographiques : Sergey Zhesterev / Unsplash.

**CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL**

73, boulevard du Chaudron  
97490 SAINTE-CLOTILDE

Tél. : 0262 97 96 30  
Fax. : 0262 97 96 31

[ceser-reunion@ceser-reunion.fr](mailto:ceser-reunion@ceser-reunion.fr)  
[www.ceser-reunion.fr](http://www.ceser-reunion.fr)

